

PROJET D'EXTENSION DE LA CARRIÈRE
DEMANDE DE PERMIS UNIQUE CLASSE 1

Réunion d'information préalable

19 .11. 2026

COMMUNE DE SPRIMONT

BRS

PEPS

communication

BIENVENUE

MODERATEUR

Bénédicte ROBERT

Consultante en communication

CONTACT

Avenue Constantin de Gerlache, n°33/4 4000 Liège

+ 32 (0)4 337 53 05

+ 32 (0) 476 76 15 52

benedicte@pepscommunication.be

www.pepscommunication.be

PEPS communication

PARTIES PRENANTES



Présidence de la réunion – Commune de Sprimont

- M. Philippe Maule – Service énergie - environnement



Demandeur – Belle Roche Sablar

- M. Julien Fortemps – Directeur de la Carrière
- M. Stefan Carpentier – Directeur des industries



Bureau d'études d'incidences – CSD Ingénieurs

- Mme Pauline Mouvet – Cheffe de projet
- M. Antoine Bouchat - Ingénieur

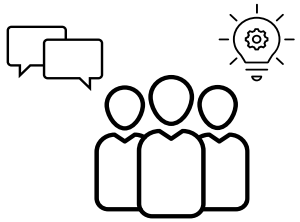
PEPS communication

OBJECTIFS



POUR LE DEMANDEUR

- ✓ Réunion de présentation de son projet
- ✓ Information officielle et identique pour tous
- ✓ Définir les contours de son projet qui sera l'objet de l'étude d'incidences sur l'environnement



POUR LE CITOYEN

- ✓ Comprendre la proposition du futur projet
- ✓ Emettre des observations et suggestions concernant le projet
- ✓ Mettre en évidence les points particuliers
- ✓ Alimenter l'étude d'incidences par des sujets propres aux territoires concernés



POUR LE BUREAU D'ETUDES

- ✓ Prendre connaissance des spécificités territoriales
- ✓ Faire l'analyse des points raisonnablement soulevés par les citoyens
- ✓ Débute l'étude d'incidences sur l'environnement

PEPS communication

ENVOI DES COURRIERS



Jusqu'au 04/12/2026 compris

- ✓ Possibilité d'écrire un courrier pour :
  - ✓ Compléter son intervention
  - ✓ Poser une question par écrit
  - ✓ Documenter son intervention par
    - ✓ Un plan
    - ✓ Une photo
    - ✓ Une étude
    - ✓ …
  - ✓ Toute personne qui le souhaite, présente ou non lors de la RIP



Commune + Demandeur

Collège communal de Sprimont

Administration communale
Rue du Centre, 1
4140 Sprimont

environnement@sprimont.be

Belle Roche Sablar

Grand Route, 71
4367 Crisnée

brs@colas.be

PEPS communication

DÉROULÉ DE LA RÉUNION



19:00 – 20:00

- ✓ Présentation du projet
- ✓ Présentation du contenu de l'étude d'incidences
- ✓ Slides et la vidéo disponibles ultérieurement sur le site internet de la commune de Sprimont
- ✓ Ne pas interrompre les présentations et d'attendre la seconde partie de la réunion



20:00 – 21:15

- ✓ Questions – réponses
- ✓ Possibilité de revoir les slides
- ✓ Conclusion et fin de la réunion

PEPS communication

CONTEXTE DU DOSSIER



VIDEO

BELLE ROCHE AUJOURD'HUI

Consommation belge de granulats

- ± 90 millions de tonnes/an | soit 7,6 t/habitant
- Environ 75 % d'origine naturelle

Une production de granulats et de sables

- Permis d'environnement valable jusqu'en 2045
- Capacité de production autorisé : 375.000 t /an
  - → Diminution progressive de l'activité
  - → Epuisement du gisement
- Applications : Asphalte et béton, notamment pour des projets d'infrastructure



Un ancrage local fort

- Rayon de chalandise : 30 km autour de Belle Roche

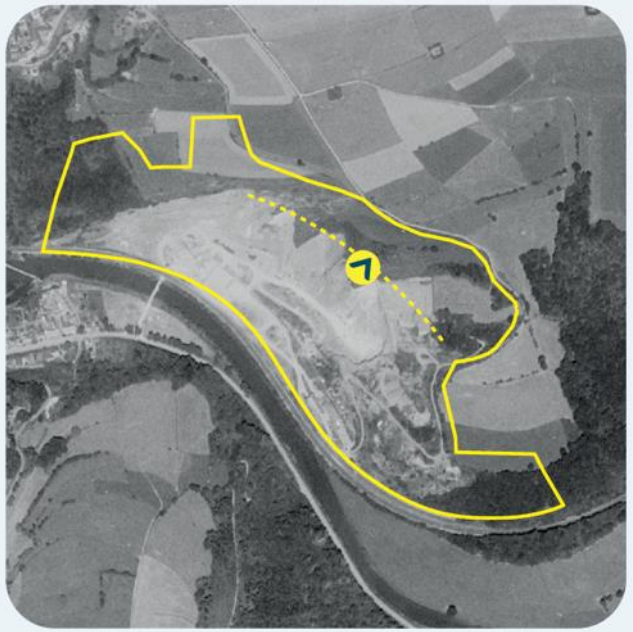
Une exploitation à taille humaine

- 7 emplois directs sur site et ± 30 emplois indirects

EVOLUTION DE L'EXPLOITATION

1980 à 2010

L'exploitation s'étend vers l'est, jusqu'à la limite d'extraction autorisée





2016 à 2026

L'exploitation se poursuit en profondeur



UNE PROCÉDURE EN DEUX TEMPS

1 Procédure de Révision de Plan de Secteur



2015

Réunion d'information préalable



2020

→ Arrêté relatif au projet de RdPS

→ Arrêté déterminant le contenu RIE



2023

Rapport sur les Incidences Environnementales



2025

Enquête publique
+
Instances d'avis et analyse par le SPW



23/06/26

Arrêté ministériel approuvant la révision du plan de secteur

RÉVISION DU PLAN DE SECTEUR



- Zone forestière – 5,13 ha
- Zone agricole – 2,76 ha
- Zone naturelle – 1,77 ha
- Zone d'espaces verts – 1,2 ha
- Zone d'espaces vert au terme de l'exploitation – 2,13 ha
- Zone naturelle au terme de l'exploitation – 5,89 ha
- Zone de dépendances d'extraction – 22,19 ha

UNE PROCÉDURE EN DEUX TEMPS

2 Procédure de Permis unique



19/11/26

Réunion d'information préalable

Étude d'incidences

Évolution du projet



MAI 2027

DÉPÔT :

- Demande de permis unique
- Dossier de modification de voirie



JUIN 2027

Enquête publique



Début 2028

Décision du SPW

Nous sommes ici

DEMANDE DE PERMIS UNIQUE - CLASSE 1



OBJET DE LA DEMANDE DE PERMIS



- Périmètre de la demande de permis : 24,47 ha dont 6,25 ha dédiés à l'extraction



- Capacité de production de sables et granulats : **375 000 t**
- Capacité de production de roche ornementale / pierre bleue : **15 000 t**



- 5 emplois supplémentaires soit un total 12 emplois directs



- Horaire de travail : 7:00 – 18:00
- Horaire de livraison : 7:00 – 17:00



- Création d'un stock tampon alimenté par **bande transporteuse capotée**
- Installations mobiles pour **l'extraction et production de roche ornementale**



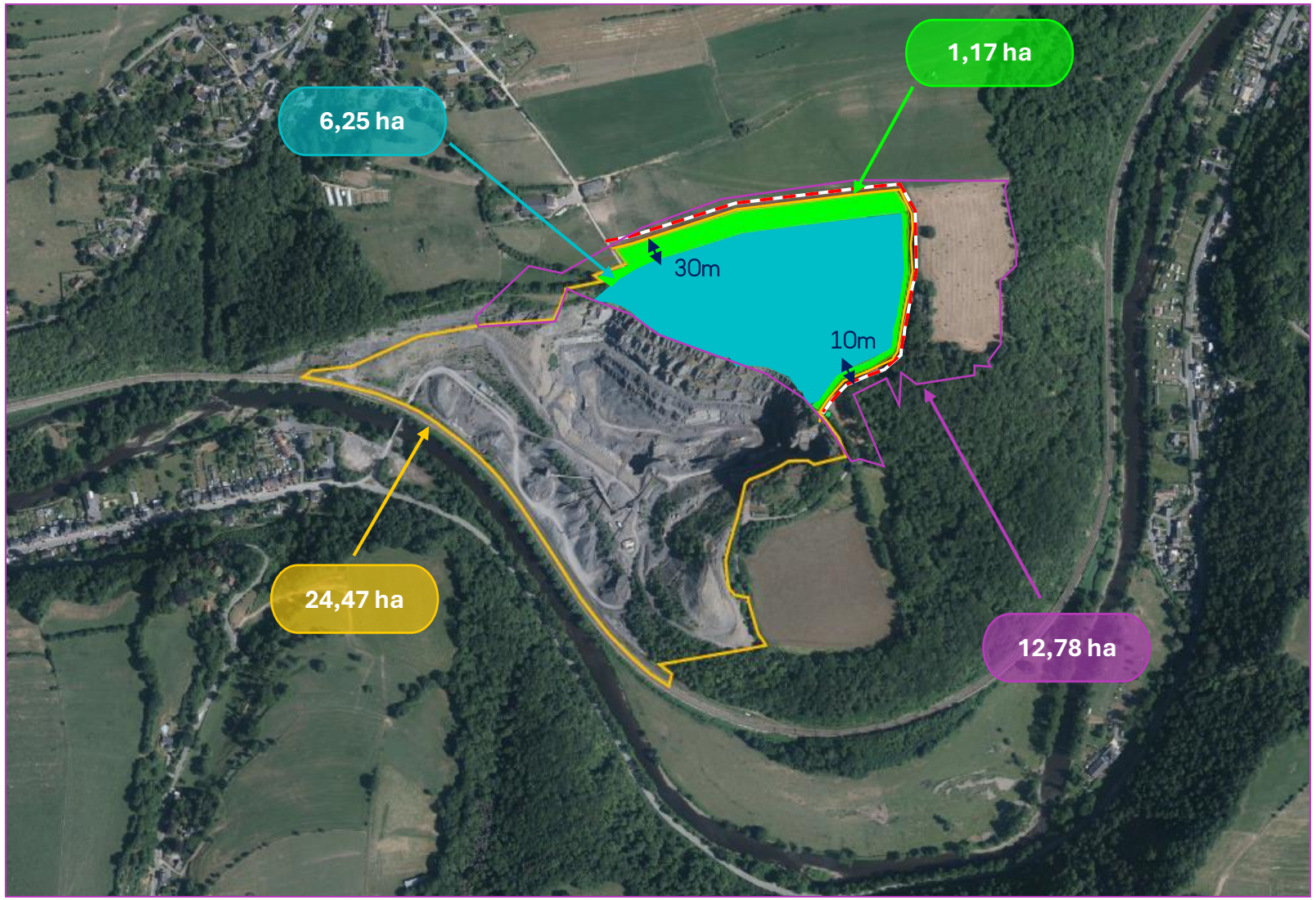
- Tirs de mine : moyenne de 3 tirs/ mois

  → Annoncés sur le site internet de la carrière & affichage publique



- Modification de voirie

PÉRIMÈTRE DE LA DEMANDE DE PERMIS



LÉGENDE

- Zone de dépendance d'extraction au plan de secteur
- Périmètre de la demande
- Nouvelle zone d'extraction
- Zone tampon
- Chemin de contournement

AMÉNAGEMENTS DU SITE

1 RÉALISATION D'UN CORDON BOISÉ

- Liaison écologique entre les zones forestières et naturelles à l'ouest et à l'est du site
- Préservation des vues paysagères, notamment depuis le village de Fraiture



2 MODIFICATION DE VOIRIE

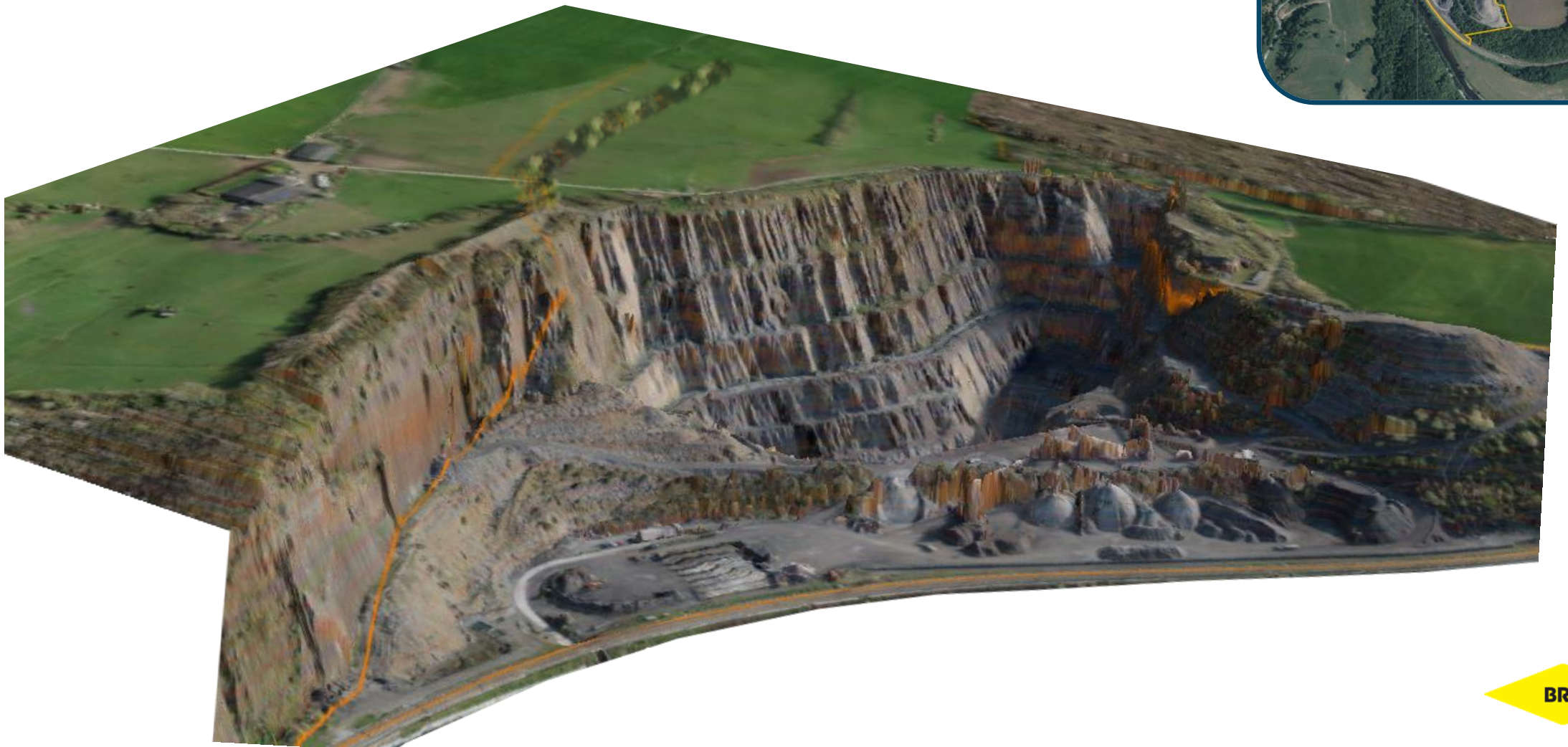
- Déplacement de la Rue Pierreuxchamps
  - → Contourner la future zone d'extraction
  - → Garantir un accès permanent aux parcelles agricoles autour du site
  - → Longueur du chemin de contournement : 762 m



EXPLOITATION : PHASE 1

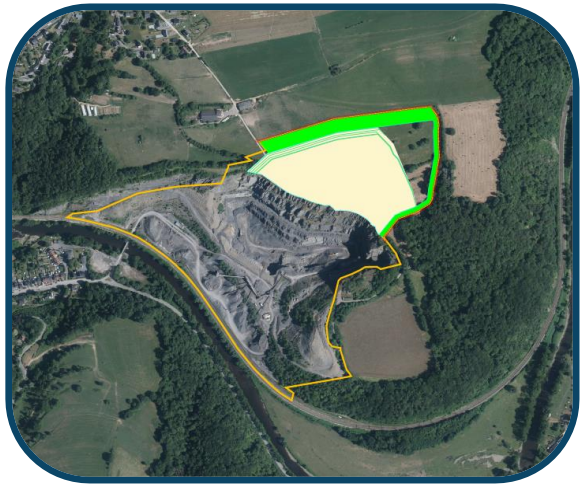
Situation initiale

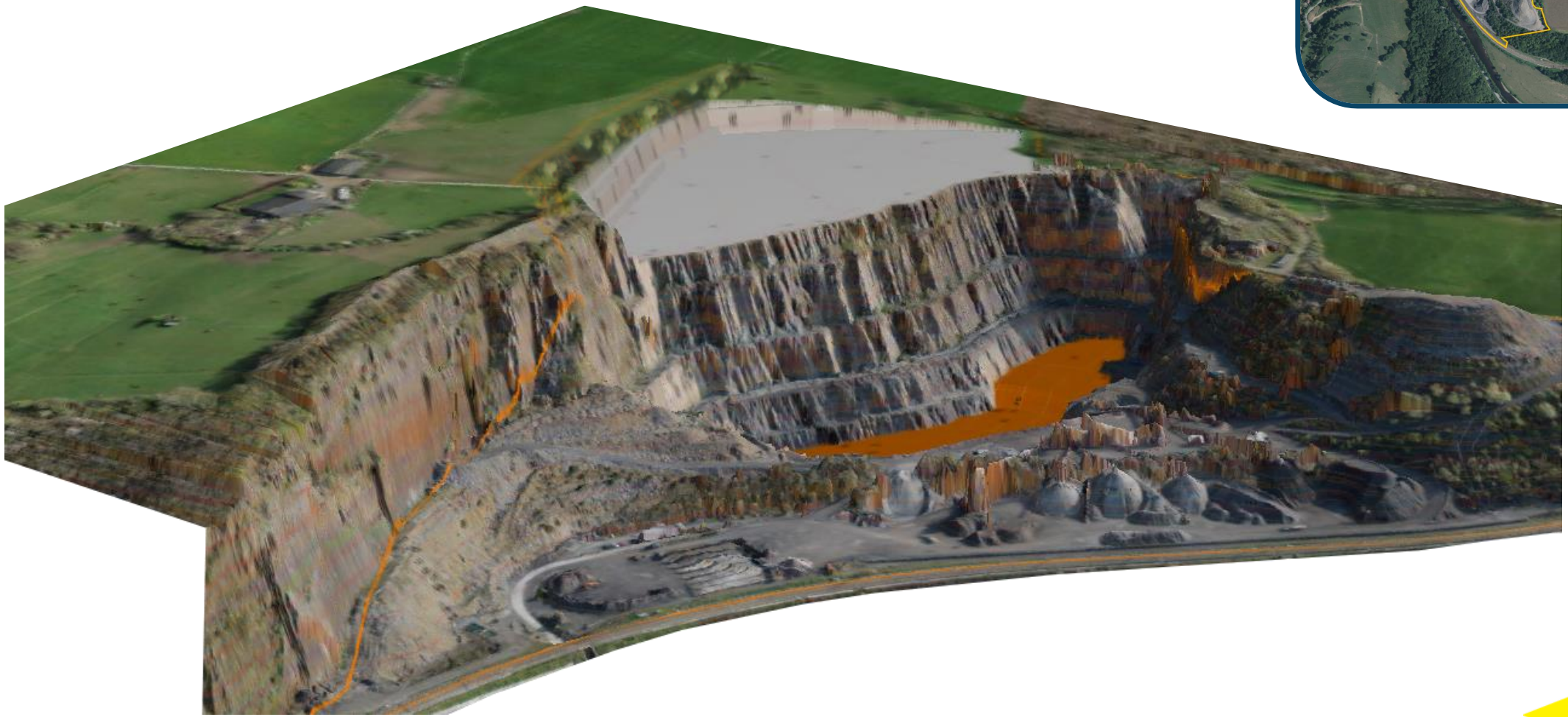




EXPLOITATION : PHASE 2

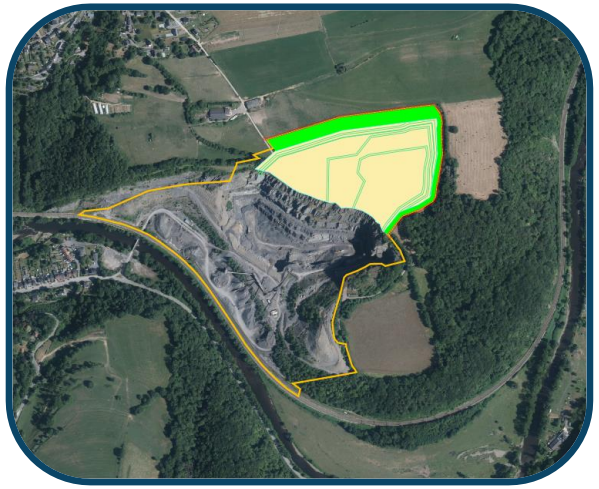
Après 5 ans

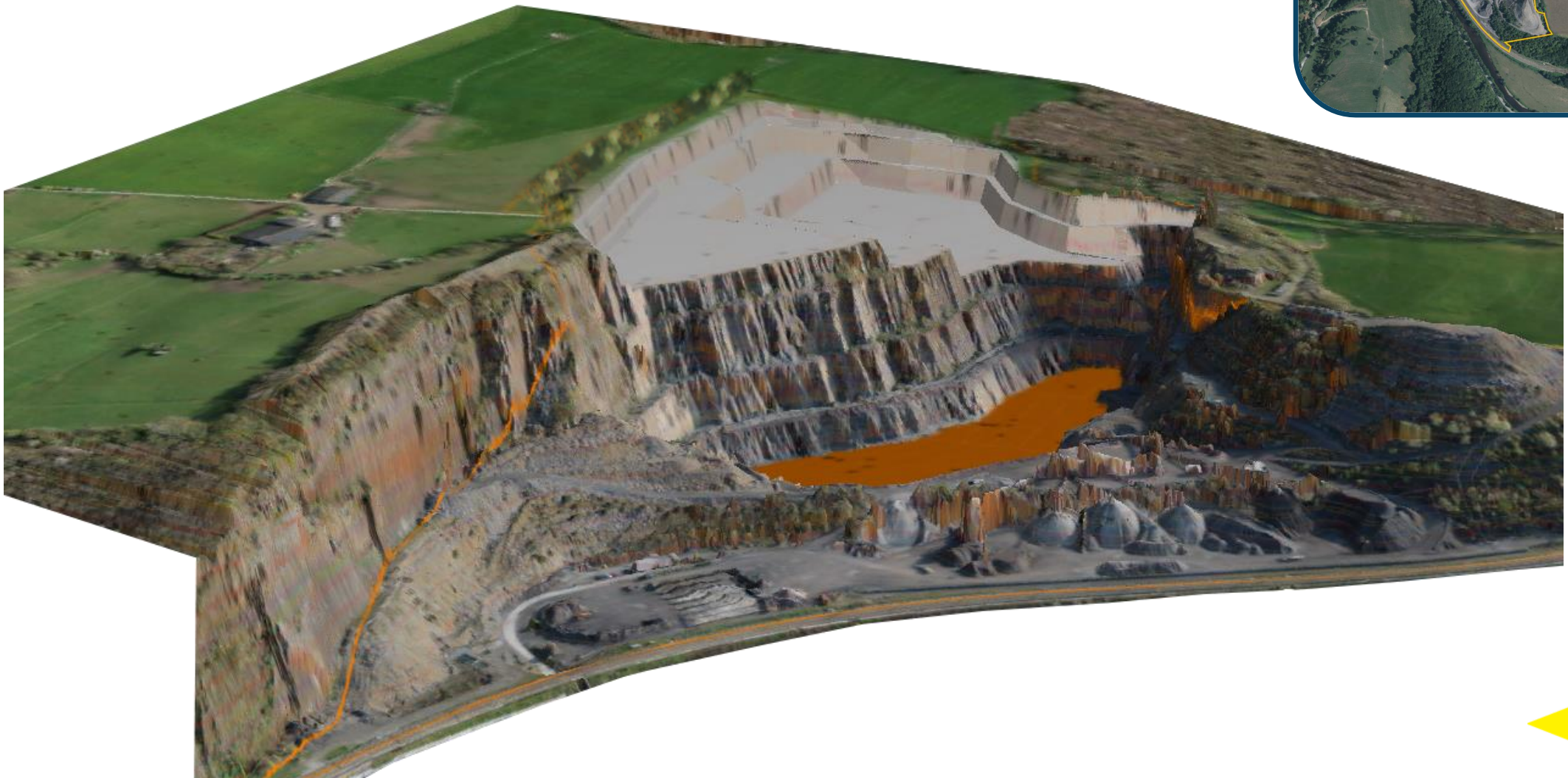




EXPLOITATION : PHASE 3

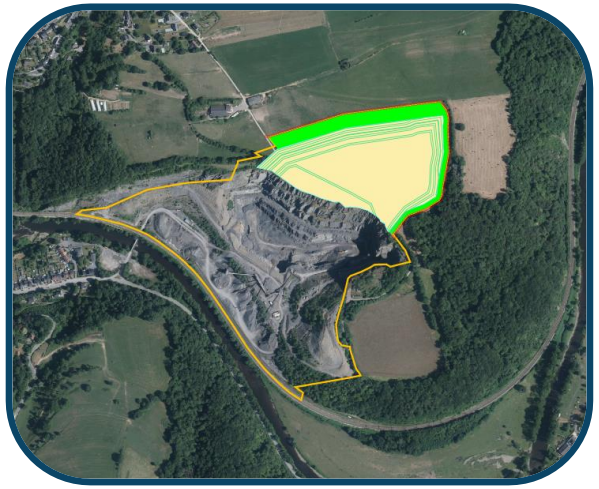
Après 10 ans

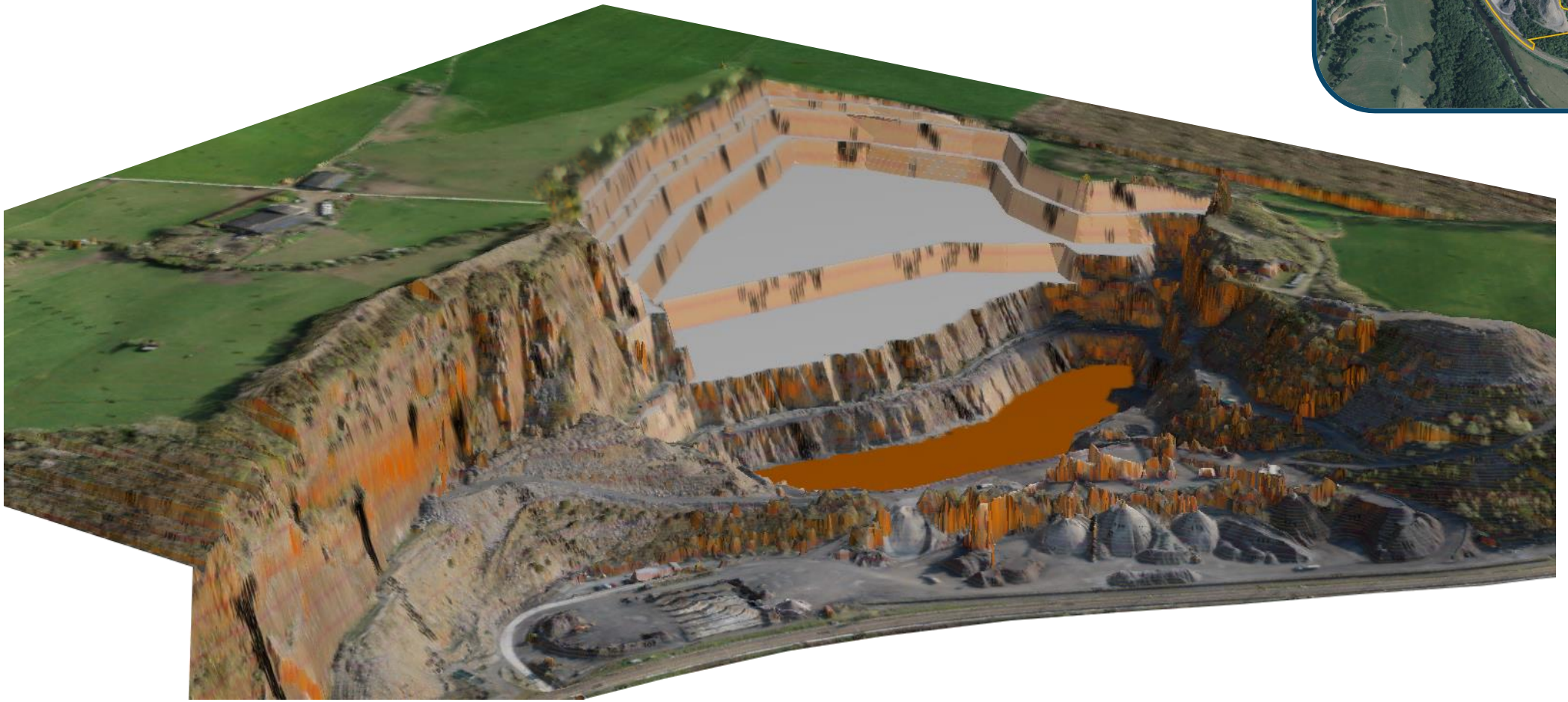




EXPLOITATION : PHASE 4

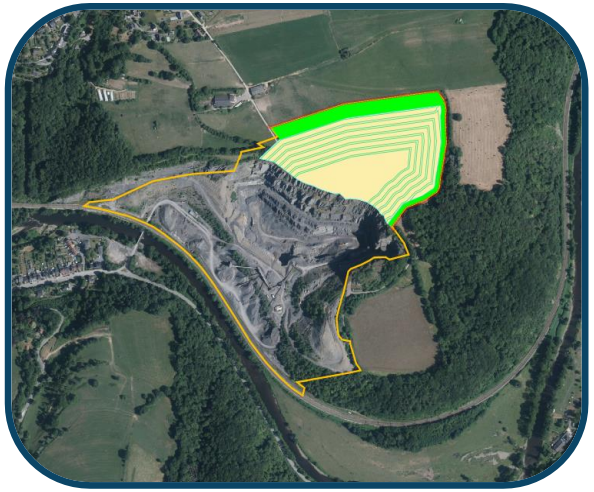
Après 15 ans

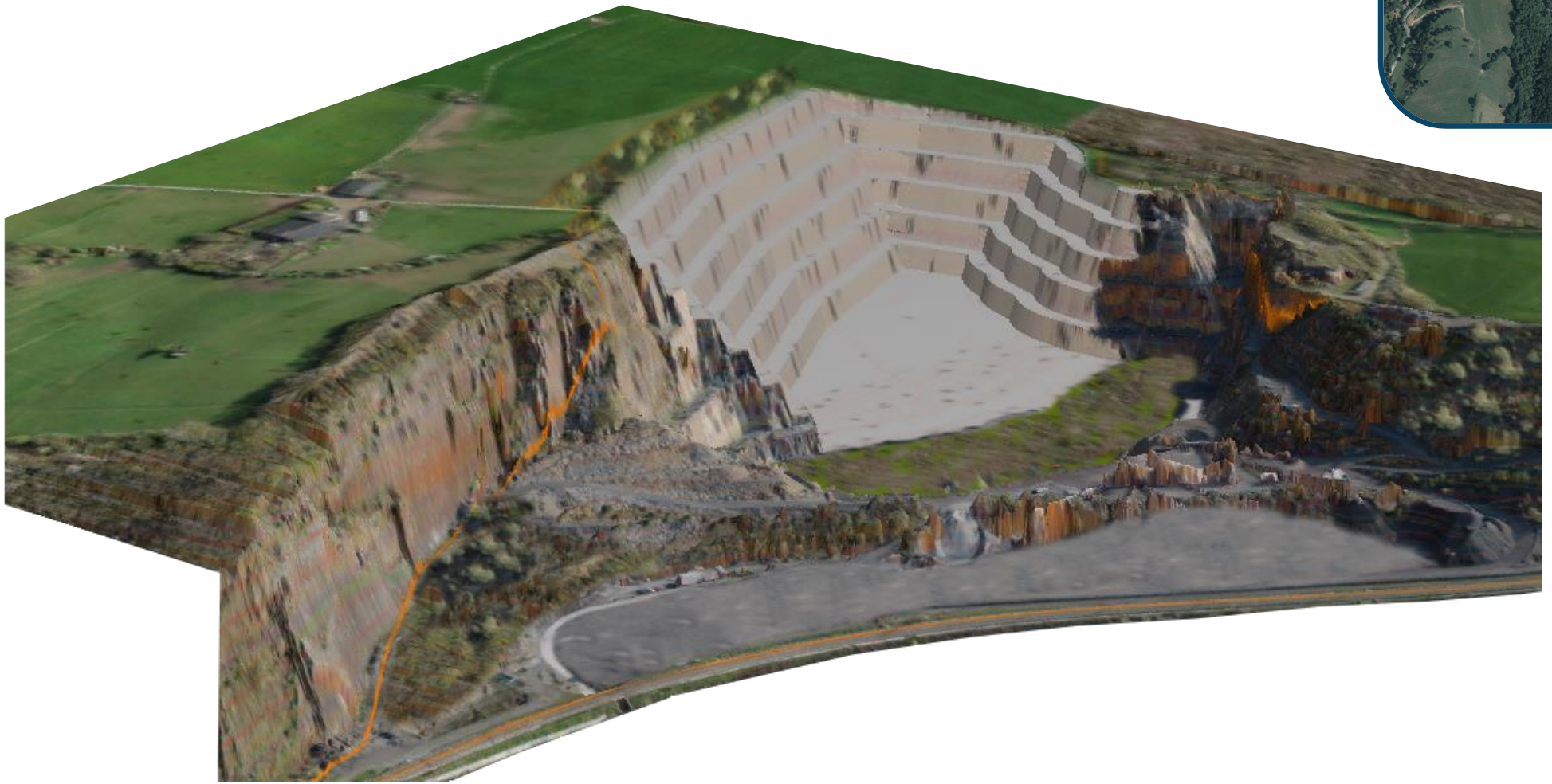




EXPLOITATION : PHASE 5

Situation finale





ADAPTATION DES DÉPENDANCES


@fantini

1 SABLE ET GRANULATS

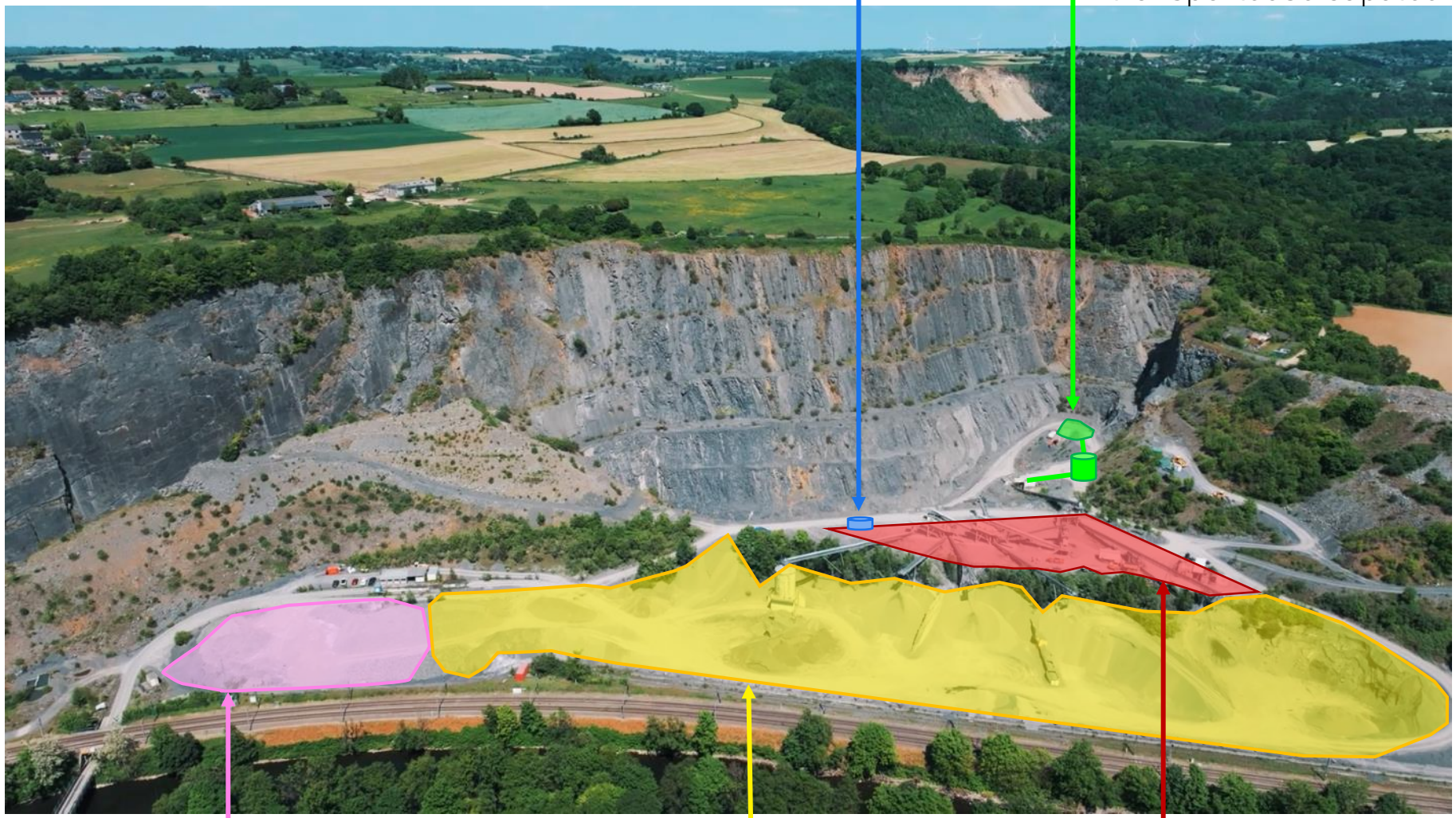
- Installation d'une trémie au sud-est de la fosse actuelle
- Acheminement des matériaux par bande transporteuse vers un silo tampon
- Maintien des installations existantes de concassage et de criblage
- Ajout d'un réservoir d'eau de 150 m³ pour le rabattement des poussières


@fantini

2 ROCHE ORNEMENTALE

- Découpage des blocs dans le gisement à l'aide d'haveuses équipées de bras de 6 à 8 mètres
- Équarrissage des blocs à l'aide d'une haveuse mobile montée sur tractopelle
- Utilisation d'une excavatrice, d'un chargeur sur pneus et d'un dumper pour la manutention des blocs

LE SITE


Réservoir d'eau de 150 m³
Nouveau silo tampon & bande transporteuse capotée
Zone de stockage et chargement des blocs de roche ornementale
Zone de stockage des granulats et sables
Installations existantes

DES EXTERNALITÉS MAITRISÉES



BRUIT



1 SOURCES DE BRUIT

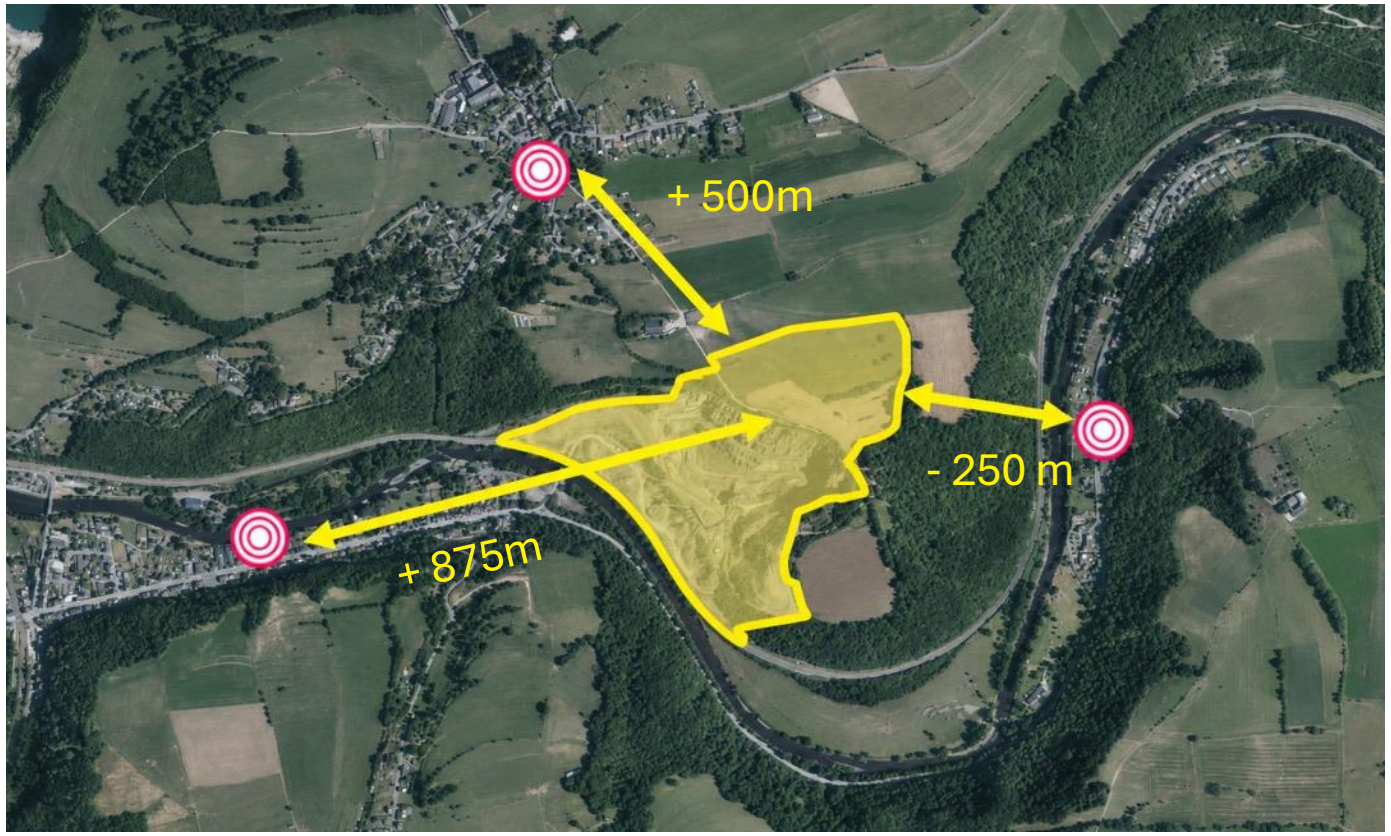
- Activités de concassage primaire au pied du front d'exploitation
- Equipements pour l'exploitation de la roche ornementale
- Autres installations de concassage et criblage : non déplacées

2 MESURES DE RÉDUCTION DU BRUIT

- Bip de recul : cri du lynx
- Capotage des installations principales
- Enclavement des installations d'extraction de la roche ornementale
- Eloignement du front par rapport à Comblain
- Création des zones tampon en périphérie de la future fosse

VIBRATIONS

- Optimisation des tirs pour limiter les vibrations
- Mesures systématiques grâce à 3 sismographes autour du site
- 30 tirs de mines / an
- Pas de tir de mines pour la roche ornementale



Mesures préventives

- Proposition d'état des lieux aux riverains de la carrière
- Etablissement d'une convention de suivi en cas de dommages constatés suite à un tir de mine

AIR

1 SOURCES DE POUSSIÈRE

- Charroi interne
- Concassage et criblage



2 MESURES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE POUSSIÈRES

Programme de réduction des émissions diffuses (PRED)

- Arrosage des pistes
- Capotage des installations de criblage & concassage
- Lavage des roues des camions en sortie de site
- Obligation de bâchage des camions pour les sables & granulats
- Diminution du charroi interne par la nouvelle bande transporteuse
- Ajout d'un stockage tampon d'eau au sein de la carrière





Installation de jauges owen

EAU

1 GESTION DE L'EAU D'EXHAURE

Dans la zone en fin d'exploitation

- **Remblayage** de la fosse d'extraction initiale avec les
  - → terres de découverture
  - → stériles de production de l'extension
- **Rehaussement** du fond de la fosse de la cote 65 m

  à la cote **95–100 m**

→ **Réduction** progressive des débits de pompage



Dans l'extension

- **Aucune** exploitation sous le **niveau de la nappe** phréatique

La carrière rejettera moins d'eau d'exhaure qu'actuellement.

2 GESTION DE L'EAU DE PLUIE ET DE RUISSELLEMENT

- Acheminement des eaux vers un point bas unique pour leur pompage

BRS

MOBILITÉ



1 GRANULATS

- Rythme de production : **375.000 t/an**
- Moyenne de 69 camions / jour
  → Pic à 85 camions lors du chargement en Meuse
- 15 voitures individuelles

2 ROCHE ORNEMENTALE

- Rythme de production maximum autorisé : **15.000 t /an**
- Moyenne de 4 camions / jour

MOBILITÉ

TRAFIC GÉNÉRÉ PAR LA CARRIÈRE

Voirie	Aujourd'hui Part du trafic total	Si permis obtenu Part du trafic total	Si permis obtenu Part du trafic camion
Rue d'Aywaille	3 %	3,9 %	35 %
Rue de Halleux	1 %	1,1 %	18 %

Mesures effectuées pendant une semaine en juin 2022, en activité normale (40 000 tonnes vendues sur le mois).

Conclusions

- **Augmentation de 1%** sur le trafic total des rues d'Aywaille et Halleux
- Aucun trafic généré par la carrière ne traversera les villages de Fraiture et d'Oneux
- Pas d'impact sur la mobilité ou la sécurité des usagers au centre de Comblain-au-Pont

MOBILITÉ

TRANSPORT FERROVIAIRE



- Volonté de rester un acteur économique **local**
  → Rayon de chalandise régional

- Etude de faisabilité des **expéditions par voie ferrée**
  → Contact avec Infrabel et différents tractionnaires

CONTRAINTES

- Clients non raccordés au réseau ferroviaire et nécessité d'adapter le raccordement existant
- Ruptures de charge liées au transport multimodal
- Absence de plateforme bi ou tri-modale adaptée au transbordement des matériaux
- Manque de flexibilité du transport ferroviaire

  → sillons, horaires, planification…
- Dépendance au prix du diesel

BIODIVERSITÉ

POURSUITE DU LIFE IN QUARRIES

1 Les falaises

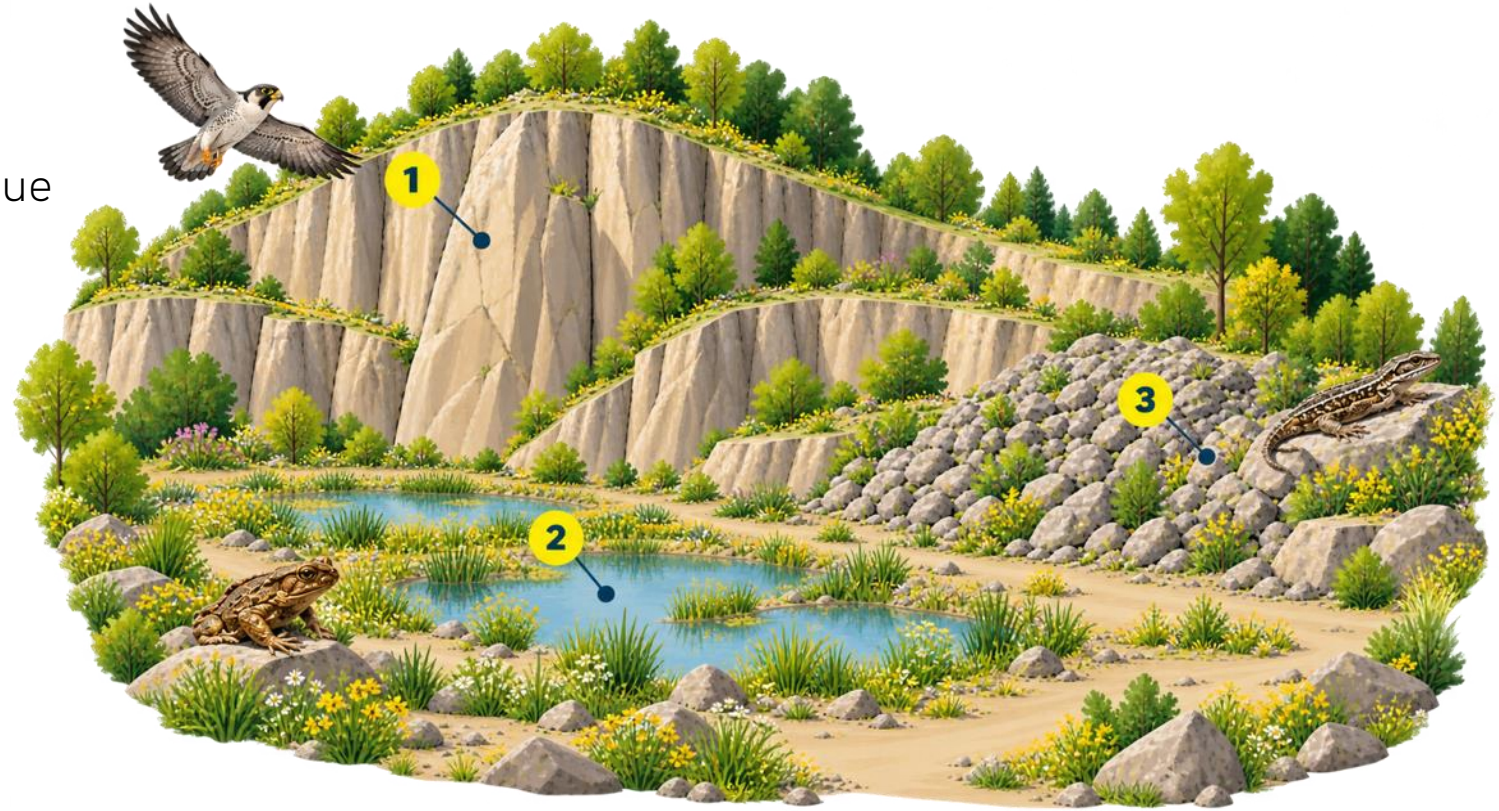
- Accueil d'espèces à haute valeur biologique
- Faucon pèlerin

2 Les mares temporaires

- Accueil et reproduction d'amphibiens
- Crapaud accoucheur

3 Les éboulis

- Habitats favorables aux reptiles
- Lézard des murailles



Conclusion

L'extension contribuera à accroitre le potentiel biologique du site en créant progressivement des milieux naturels riches et variés.

LA PIERRE AU CŒUR DE NOS INFRASTRUCTURES

Mobilité et Infrastructure

- Construction et entretien des routes et autoroutes
- Aménagement des lignes de tram
- Création de pistes cyclables et RAVel
- Renforcement des berges des cours d'eau



Construction

- Rénovation de bâtiments privés et publics
- Installation de citernes de récupération d'eau de pluie



Transition et Énergie

- Réalisation de socles d'éoliennes
- Construction de station d'épuration

Conclusion

L'extension de la carrière s'inscrit dans une démarche visant à concilier la poursuite de l'activité extractive, le respect du cadre rural et le développement de la biodiversité.



CSD INGENIEURS
INGÉNIEUX PAR NATURE

Etude d’Incidences sur l’Environnement

Réunion d’information préalable (RIP) – 19/11/2026

Pourquoi une étude d'incidences sur l'environnement ?

- Carrière d'une superficie de plus de 25 ha
  → étude d'incidences imposée par la réglementation

- Procédure de demande de permis unique régie par le « **Code de l'Environnement** » et le « **Code du Développement Territorial** » (CoDT)

- Étude d'incidences = annexe à la demande de permis unique

Qu’est-ce qu’une étude d’incidences sur l’environnement ?

- C’est un outil :
  - d’orientation pour le **demandeur**
  - d’aide à la décision pour les **autorités**
  - d’information pour le **public**

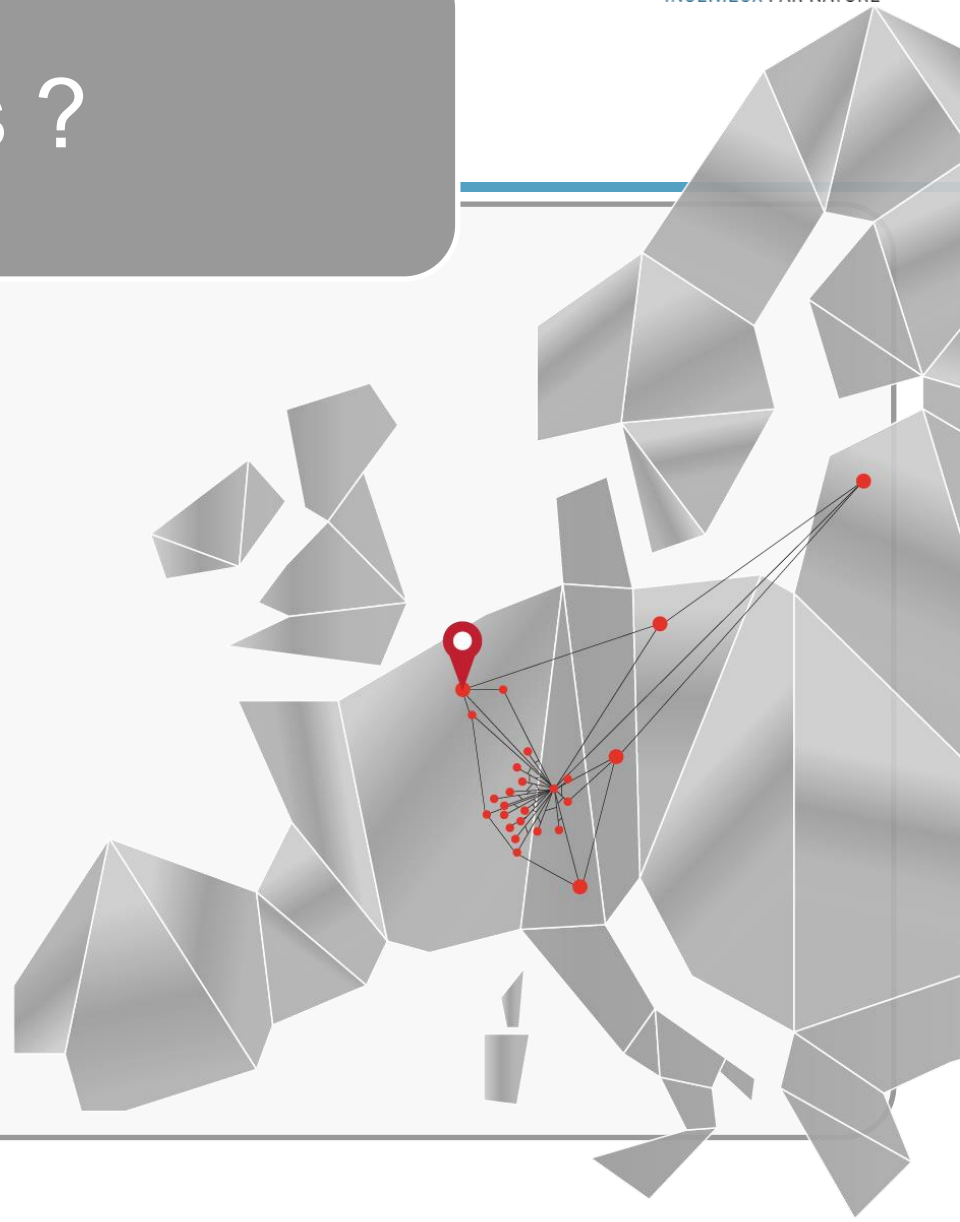


- Réalisé par un bureau **agréé** par la Région wallonne
  - Indépendance
  - Compétences
  - Expérience



Qui est CSD Ingénieurs Conseils ?

- **Groupe européen d'ingénierie** :
  - Équipe pluridisciplinaire
    > 1000 collaborateurs dont 80 en Belgique
  - 50 années d'expérience en Europe
    > 30 années en Belgique
    > 500 évaluations environnementales
  - Ancrage local : Namur, Liège, Bruxelles et Arlon



Qui est CSD Ingénieurs Conseils ?



DÉPOLLUTION



DÉVELOPPEMENT DURABLE & CERTIFICATION BREEAM®



NOTICES ET ETUDES D'INCIDENCES & MOBILITÉ & SUIVI ENVIRONNEMENTAL



PHYSIQUE DU BÂTIMENT, PEB & TECHNIQUES SPECIALES



AIR & ODEURS





BIODIVERSITE



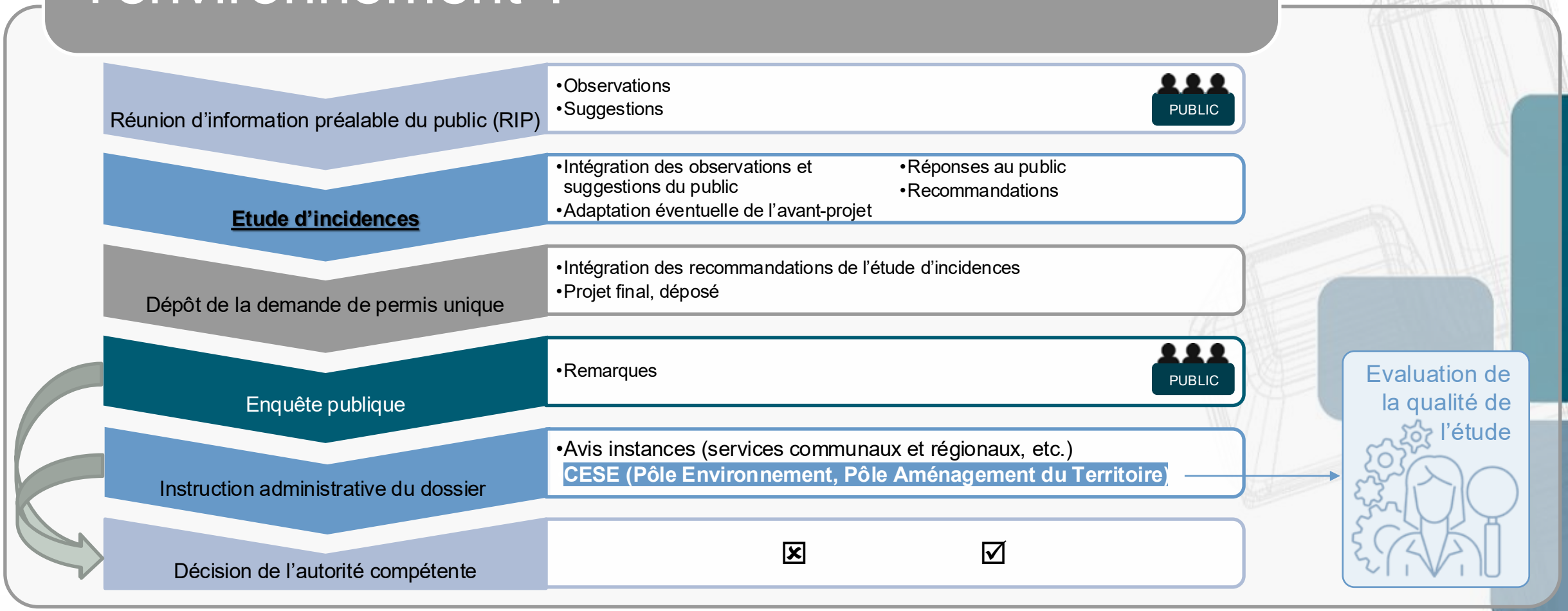
ENERGIES RENOUVELABLES & GÉOTHERMIE

Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

- Présentation du projet
- Analyse de la **situation existante** de l'environnement
- Évaluation des **effets du projet et de son chantier** sur l'environnement

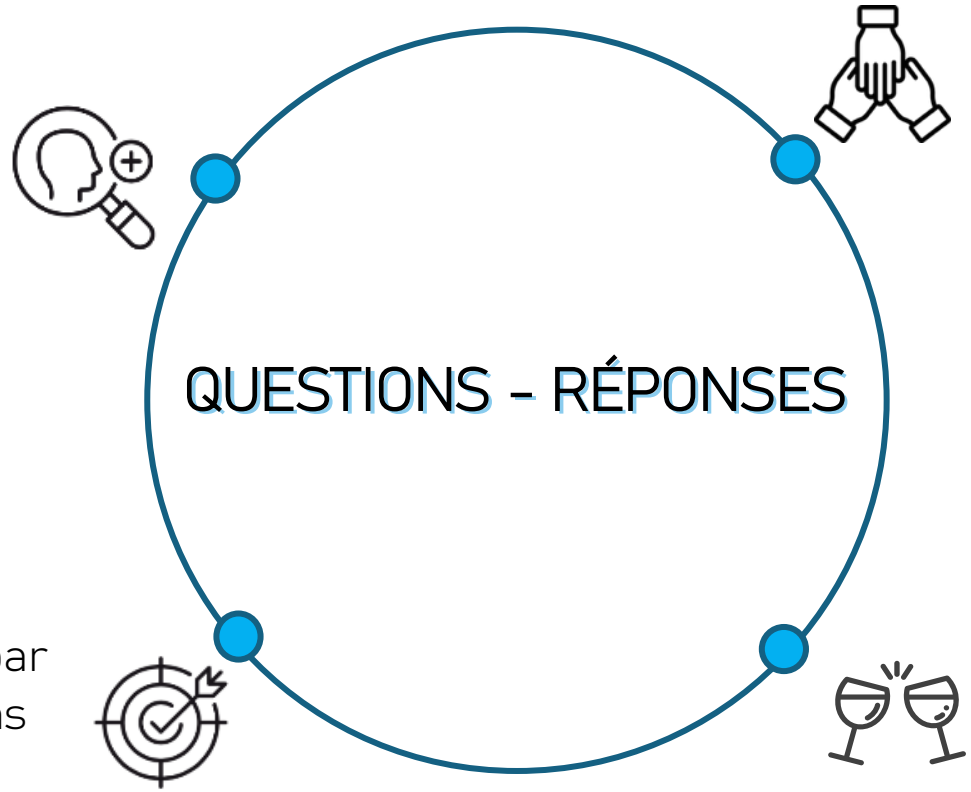
  Sol et Sous-sol, Eaux, Air et Climat, Paysage et Patrimoine, Urbanisme et Aménagement du territoire, Mobilité, Déchets, Santé et sécurité, Aspects socio-économique, Acoustique, Cadre de vie et voisinage, …
- Étude des éventuelles **alternatives** (techniques, d'implantation, de localisation)
- Proposition de mesures pour éviter / réduire / compenser les incidences négatives sur l'environnement = **RECOMMANDATIONS**

Quand intervient l'étude d'incidences sur l'environnement ?



ANIMATION

- ✓ Attendre le micro avant de prendre la parole
- ✓ Décliner votre identité
- ✓ Poser l'ensemble de vos questions en une fois



- ✓ Avoir des échanges et un dialogue dans le respect
- ✓ Que chaque intervenant puisse s'exprimer en toute liberté
- ✓ Accepter que certaines réponses ne pourront être fournies que dans l'EIE

- ✓ Enrichir le contenu de l'EIE par vos remarques et suggestions
- ✓ Rester dans le sujet de la réunion afin que le bureau d'études puisse en tenir compte

- ✓ Clôture de la réunion par un drink

PEPS communication

SUPPORTS DE COMMUNICATION

- La réunion est entièrement filmée
- La vidéo et les slides de présentation seront disponibles sur le site internet de la commune pour une durée de 15 jours
- Un procès-verbal officiel est rédigé par la Ville et disponible sur simple demande dans les 30 jours à dater de la réunion
- L'ensemble des remarques formulées en réunion et par courrier feront partie de l'étude d'incidences

PEPS communication

ENVOI DES COURRIERS



Jusqu'au 04/12/2026 compris

- ✓ Possibilité d'écrire un courrier pour :
  - ✓ Compléter son intervention
  - ✓ Poser une question par écrit
  - ✓ Documenter son intervention par
    - ✓ Un plan
    - ✓ Une photo
    - ✓ Une étude
    - ✓ …
  - ✓ Toute personne qui le souhaite, présente ou non lors de la RIP



Commune + Demandeur

Collège communal de Sprimont

Administration communale
Rue du Centre, 1
4140 Sprimont

environnement@sprimont.be

Belle Roche Sablar

Grand Route, 71
4367 Crisnée

brs@colas.be

PEPS communication